



RECRUTE SON

DIRECTEUR DU PATRIMOINE URBAIN ET ADJOINT AU DIRECTEUR DU POLE SERVICES AU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE (H/F)

CADRE D'EMPLOI DES TECHNICIENS TERRITORIAUX OU GRADE D'INGENIEUR

TITULAIRE OU CONTRACTUEL catégorie A ou B - CDD 3 ans

POSTE A TEMPS COMPLET A POURVOIR DES QUE POSSIBLE

Sous l'autorité du directeur du Pôle Services au territoire et Cadre de vie, vous définissez le schéma directeur et la stratégie pluriannuelle d'investissement et de maintenance du patrimoine urbain et en assurez la mise en œuvre.

Mission 1 : Est directeur du patrimoine urbain et adjoint au directeur de pôle

- Participe à l'organisation du pôle et contribue aux projets transversaux
- Prépare les dossiers présentés en réunions, commissions et au conseil municipal et met en œuvre les décisions
- Assure une veille juridique et réglementaire sur son secteur d'activité et suit les évolutions
- Contribue à l'élaboration du budget du Pôle en établissant le budget prévisionnel de sa direction
- En lien avec le service Marchés Publics, assure la préparation et le suivi des dossiers de marchés publics
- Pilote les services opérationnels et encadre le responsable du CTM en charge de la coordination des plans de charge des équipes voirie et espaces verts
- Est garant de la bonne coordination des équipes opérationnelles sur les missions transversales (manifestations, élections, déneigement...)
- Pilote le développement du logiciel AsTech et assure l'utilisation, la gestion fonctionnelle et la mise à jour de la base de données du patrimoine urbain
- Contribue au portage collectif des décisions arrêtées par l'exécutif ou des positions prises en Codir
- Assure le remplacement du directeur en son absence

Mission 2 : Assure le suivi technique, financier et administratif des opérations de VRD

- Assiste aux réunions de chantier de VRD et promoteurs, y défend les intérêts de la commune : respect des normes et prescriptions, planning, qualité des travaux, vérification des métrés, suivi financier et administratif
- Pilote les rdv d'ouverture de chantier des concessionnaires pour donner l'avis de la commune sur les demandes de raccordement
- Prépare et vérifie les arrêtés de sa direction en lien avec le service administratif
- Recueille et arbitre les demandes d'arrêtés de circulation et supervise le traitement et les réponses des DT et DICT
- Emet les DT-DICT pour les travaux sous maîtrise d'ouvrage de la commune
- Donne l'avis technique lors de la délivrance des permis de construire
- Suit les demandes des administrés, réponse aux courriers d'administrés concernant le patrimoine urbain

Mission 3 : Pilote la surveillance des opérations et gestion des équipements situés sur le domaine public, en lien avec la police municipale et les équipes opérationnelles

- Est garant du respect des dates d'arrêtés de circulation par les entreprises
- Pilote la surveillance et la correction de la signalisation aux abords de tous les chantiers en cours sur la commune, impose les itinéraires de déviation
- Supervise la surveillance du patrimoine urbain afin de détecter les dysfonctionnements, incivilités et tous types de dangers sur la voirie et les réseaux et apporte une solution aux problématiques constatées
- Assure la mise en place et/ou suivi des interventions diverses en lien avec les équipes opérationnelles ou les entreprises dans les domaines relevant de sa direction (réseaux, voirie, aires de jeux [hors maintenance et contrôle], PAV, OM etc.)



Mission 4 : Assure la conception et la réalisation de projets d'infrastructures en lien avec le directeur de pôle

- Participe à la création des outils cartographiques ;
- Recense les équipements publics et réseaux dont la commune est gestionnaire (éclairage public, poteaux incendie,...) et les tenir à jour sur plans / bases de données
- Conçoit / dessine des projets de voirie / aménagement : faisabilité, phase AVP, phase PRO. Suit les phases administratives, financières et les travaux pour les projets sous maîtrise d'œuvre de la commune
- Intègre le respect du développement durable dans la mise en œuvre des politiques d'infrastructure de la collectivité

Mission 5 : Est garant de la bonne gestion du parc matériel du patrimoine urbain prenant en compte le coût global et le respect de l'environnement

Profil :

- Formation supérieure dans le domaine de la VRD et/ou expérience significative sur un poste similaire
- Réglementation et mesures concernant la protection et la gestion de l'espace, des ressources et du patrimoine
- Connaissances de l'environnement et du fonctionnement des collectivités territoriales appréciées
- Connaissances des procédures de marchés publics et règles budgétaires de la fonction publique
- Maîtrise des sujets liés à la voirie et aux mobilités
- Formation AIPR appréciée
- Aptitudes à la conduite de projets et au travail en transversalité
- Capacité à rédiger, synthétiser et analyser
- Capacités à gérer une équipe, à organiser, à déléguer et à contrôler le travail
- Capacité à rendre compte de manière pertinente et synthétique
- Autonomie, disponibilité, sens de l'organisation et de la rigueur
- Force de proposition et capacité à faire face aux situations d'urgences
- Aptitudes relationnelles et capacité à communiquer avec différents interlocuteurs
- Maîtrise des outils de bureautique
- Respect des règles professionnelles, éthiques et déontologiques, sens du service public

Rémunération & avantages :

Statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + tickets restaurant + participation protections sociales + possibilité d'adhésion à l'amicale du personnel

Conditions de travail :

- Travail du lundi au vendredi 39h / semaine avec RTT
- Disponibilité en soirée (commissions, réunions...)
- Déplacements sur le terrain
- Astreintes

Pour tout complément d'information, contacter Gilles GOUDET, DGS au 04.50.40.51.09

Procédure de recrutement :

Seules les candidatures complètes seront étudiées (CV, lettre de motivation, diplômes + dernier arrêté de situation administrative et deux derniers entretiens annuels pour les titulaires, certificats de travail pour les contractuels).

Sans réponse de notre part dans les deux mois suivant votre candidature, veuillez considérer que celle-ci n'est pas retenue.

Envoyez votre candidature complète au plus tôt à :

Madame la Maire, 27 chemin de l'Eglise, 01280 PREVESSIN-MOENS
ou à ressources.humaines@prevessin-moens.fr